



CUTE CAMPAGNE SUR LE TRAVAIL ETUDIANT [HTTPS://FR-CA.FACEBOOK.COM/CAMPAGNETRAVAILETUDIANT/](https://fr-ca.facebook.com/campagnetravailletudiant/)



@CAMPAGNETRAVAILETUDIANT



CUTE_TRAVAIL



CUTE.TRAVAIL@GMAIL.COM



TRAVAILLETUDIANT.ORG

NOUS SOMMES COLLEGUES

QUE FAIRE POUR APPUYER LA MOBILISATION DES STAGIAIRES?

ADOPTER UN MANDAT DE SOLIDARITE A LA LUTTE POUR LA REMUNERATION DES STAGES LORS DU DECLENCHEMENT EVENTUEL D'UNE GREVE ETUDIANTE REVENDIQUANT LA REMUNERATION DE L'ENSEMBLE DES STAGES, INVITER SES MEMBRES A NE PAS EMPLOYER DE STAGIAIRES PENDANT CETTE PERIODE.

SUGGESTION DE PROPOSITION A DISCUTER:

CONSIDERANT QUE LES STAGES NON REMUNERES, AVANT, PENDANT ET APRES LES ETUDES, NE FONT QU'AUGMENTER DANS LES DIFFERENTS MILIEUX ET SERVENT DE PLUS EN PLUS A REMPLACER DES EMPLOIS REMUNERES, PARFOIS SYNDIQUES;

CONSIDERANT QUE LES STAGIAIRES NON REMUNERES-ES SONT MAJORITAIREMENT DANS DES DOMAINES TRADITIONNELLEMENT FEMININS OU AYANT UNE FORTE PRESENCE DE PERSONNES RACISEES ET IMMIGRANTES;

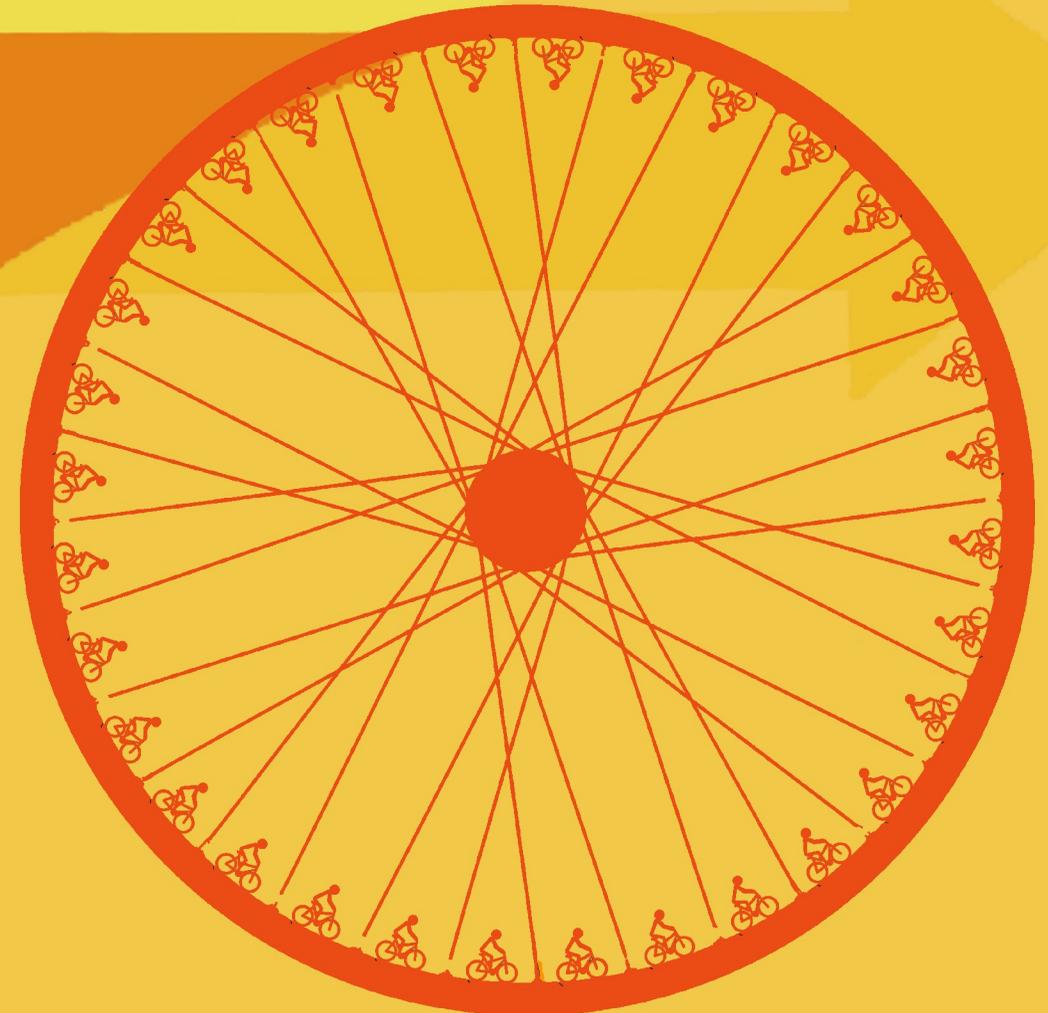
CONSIDERANT LES PERSONNES EFFECTUANT DES STAGES NON REMUNERES NE SONT PAS PROTEGES PAR LES LOIS SUR LES NORMES DU TRAVAIL (LNT) ;

CONSIDERANT QUE LES STAGIAIRES QUEBECOIS LUTTENT PRESENTEMENT POUR L'OBTENTION DU STATUT DE TRAVAILLEURS-EUSES AFIN D'ETRE REMUNERES-ES ET AVOIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL JUSTES;

CONSIDERANT QUE LA CAMPAGNE POUR LA REMUNERATION DE TOUS LES STAGES S'INSCRIT DANS LA CAMPAGNE POUR UN REINVESTISSEMENT PUBLIC ET MASSIF DANS LA SANTE, L'EDUCATION AINSI QUE LES SERVICES SOCIAUX;

QUE ___ PRENNE UNE POSITION EN FAVEUR DE LA REMUNERATION DE TOUS LES STAGES, ET CE, A TOUS LES NIVEAUX D'ETUDES;

QUE ___ S'ENGAGE A RESPECTER LA GREVE DES STAGIAIRES EN INVITANT SES MEMBRES A NE PAS EMPLOYER DE STAGIAIRES PENDANT CETTE PERIODE;



Les travailleuses paient au prix fort les restructurations du marché du travail et les compressions budgétaires. C'est aussi vrai pour les étudiant-es! Alors qu'on coupe les ressources humaines et matérielles, on cherche à pallier les manques en augmentant les heures de stages que les étudiant-es doivent réaliser pendant leur formation. C'est ainsi que se créent, dès les études, de nouvelles catégories de précaires qui deviendront des employé-es précarisé-es. Ce n'est pas pour rien que les professions où l'on retrouve des stagiaires non rémunéré-es sont celles où la détresse psychologique est la plus criante: chez les enseignant-es, 15% des personnes songent à quitter la profession au cours des cinq premières années de leur carrière¹; chez les infirmières, le nombre moyen de jours de maladie est 14,3 comparativement à 7,4 dans la population générale²; et 25 à 50% des intervenant-es sociaux-ales obtiendraient un résultat élevé aux différentes échelles de burn-out³.

La souffrance des travailleuses n'est pas étrangère à la non-reconnaissance de leur travail, et ce, dès leurs études. Cette souffrance passe, entre autres, par la non-rémunération des stages. Et ce n'est pas un hasard si ces professions ont en commun d'appartenir au vaste domaine du care. Les différentes réformes et mesures d'austérité dans les secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et du communautaire ont accentué la précarisation des professions du care. À l'heure actuelle, les stages non rémunérés se retrouvent souvent dans des domaines peu valorisés et à forte prédominance féminine, correspondant à la division genrée du travail (éducation à l'enfance, enseignement, travail social, soins infirmiers, etc.). Ainsi, rémunérer les stages contribuerait non seulement à valoriser le travail accompli quotidiennement par les stagiaires, mais également à revaloriser l'ensemble des professions des domaines du care. En revendiquant la fin du temps volé aux stagiaires, la reconnaissance du travail gratuit par le versement d'un salaire et le contrôle des conditions de travail par celles qui l'exécutent, cette campagne se veut aussi un appel à une grève des femmes.

1 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1058180/detachment-scolaire-quitter-profession-enseignement-professeur-ugtr>

2 <https://www.oiiq.org/archives/congres2013.oiiq.org/sites/congres2013.oiiq.org/files/pdf/ateliers/A20.pdf>

3 <https://www.caimn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2006-1-page-209.htm>

À l'hiver 2018, plusieurs journées de grève et d'action ont eu lieu sur différents campus, notamment le 20 février et le 8 mars 2018 où 30 000 étudiant-es étaient en grève à Montréal, à Sherbrooke, en Outaouais et à Trois-Rivières. Cette forte mobilisation nous indique que nous sommes prêts-es à organiser une grève générale étudiante à l'hiver 2019. Les différents acteurs syndicaux (fédérations, syndicats locaux et membres) et communautaires auront assurément à se positionner et à intervenir lors du déclenchement de cette grève. Pourquoi ne pas penser dès maintenant à une solidarité étudiante, syndicale et associative? Car un-e stagiaire possède toutes les caractéristiques d'un-e salarié, mais sans le salaire et les droits! En plus d'être non rémunéré-es, les stagiaires sont non couvert-es par la loi sur les normes du travail. Doit-on en comprendre qu'un-e stagiaire ne peut pas se blesser, vivre de la violence ou tomber enceinte dans le cadre de sa formation? Bien entendu que non. La personne en stage va plutôt apprendre que le travail qu'elle exécutera à la fin de ses études ne vaut même pas de rétribution ou de protection.

La précarité des conditions de travail commence dès les études et c'est pourquoi les étudiants-es et les salarié-es doivent lutter ensemble pour de meilleures conditions de travail. Nous sommes déjà collègues!

Étudiant-es et allié-es s'organisent depuis 2016 pour faire reconnaître les tâches effectuées pendant les études, tels les stages, comme du travail. En 2017, afin d'élargir la mobilisation, les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) ont créé des coalitions régionales pour la rémunération de tous les stages, qui regroupent des associations étudiantes, des groupes politiques et communautaires, des individus et des syndicats. Il existe actuellement des coalitions régionales à Montréal, Sherbrooke et en Outaouais. D'autres sont en formation au Bas-Saint-Laurent et au Saguenay.